

RETRAIT OBLIGATOIRE
VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ



INITIÉ PAR LA SOCIÉTÉ



PRÉSENTÉ PAR



Banque présentatrice



Banque présentatrice



Banque présentatrice et garante

**INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTÉRISTIQUES, NOTAMMENT JURIDIQUES,
FINANCIÈRES ET COMPTABLES D'EDF**



Le présent document relatif aux autres informations de la société EDF a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (« l'AMF ») le 2 août 2011, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et aux dispositions de l'article 5 de l'instruction n° 2006-07 du 25 juillet 2006 de l'AMF. Ce document a été établi sous la responsabilité de la société EDF.

Le présent document d'information complète la note d'information relative au retrait obligatoire des actions EDF Énergies Nouvelles visée par l'AMF le 1^{er} août 2011, sous le numéro 11-351, en application d'une décision de conformité en date du 1^{er} août 2011.

Le présent document est disponible sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et d'EDF (<http://finance.edf.com>, rubrique « Actualités et publications »), et des exemplaires peuvent être obtenus sans frais auprès de :

Barclays Capital
34/36 avenue de Friedland
75 383 Paris Cedex 8

Credit Suisse AG,
Succursale de Paris
25 avenue Kléber
75784 Paris Cedex 16

Société Générale
GLFI/GCM/SEG
75886 Paris Cedex 18

EDF
22/30 avenue de Wagram
75382 Paris Cedex 08

Un communiqué sera diffusé au plus tard le 3 août 2011 conformément aux dispositions des articles 231-28 et 221-3 du règlement général de l'AMF afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

TABLE DES MATIÈRES

1.	PRÉAMBULE	3
2.	INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTÉRISTIQUES, NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIÈRES ET COMPTABLES D'EDF	4
2.1	Informations financières semestrielles d'EDF	4
2.2	Autres événements significatifs	13
2.2.1	<i>ERDF confirme son implantation en Russie par la signature d'un contrat de gestion déléguée</i>	<i>13</i>
2.2.2	<i>Nomination de Monsieur Julien Dubertret au conseil d'administration d'EDF.....</i>	<i>13</i>
2.2.3	<i>Annonce de la hausse des tarifs jaune et vert au 1er juillet 2011.....</i>	<i>13</i>
2.2.4	<i>EDF annonce sa décision finale d'investissement dans le terminal méthanier de Dunkerque</i>	<i>13</i>
2.2.5	<i>Annonces de Standard & Poor's sur RTE et EDF SA</i>	<i>13</i>
2.2.6	<i>Réforme du marché électrique britannique.....</i>	<i>14</i>
2.2.7	<i>Le Parlement britannique ratifie le programme de construction de nouvelles centrales nucléaires</i>	<i>14</i>
2.2.8	<i>EDF commercialisera les premiers kWh produits par l'EPR de Flamanville en 2016.....</i>	<i>14</i>
3.	FINANCEMENT DE L'OFFRE	15
4.	PERSONNE ASSUMANT LA RESPONSABILITÉ DU PRÉSENT DOCUMENT POUR EDF	15

1. PRÉAMBULE

En application du Titre III du Livre II et plus particulièrement des articles 237-14 et 237-16 II du règlement général de l'AMF, le projet de retrait obligatoire fait suite à l'offre publique alternative simplifiée d'achat ou d'échange (« **l'Offre** ») initiée par la société EDF, société anonyme à conseil d'administration de droit français au capital de 930 406 055 euros, dont le siège social est situé 22-30 avenue de Wagram à Paris (75008), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 552 081 317, dont les actions sont admises aux négociations sur le Compartiment A d'Euronext Paris sous le code ISIN FR0010242511 (« **EDF** »), visant les actions de la société EDF Énergies Nouvelles, société anonyme à conseil d'administration de droit français au capital de 124 109 465,60 euros, dont le siège social est situé Cœur Défense – Tour B, 100 esplanade du Général de Gaulle à Paris la Défense (92932), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre, sous le numéro 379 677 636 (« **EDF Énergies Nouvelles** »), dont les actions sont admises aux négociations sur le Compartiment A d'Euronext Paris sous le code ISIN FR0010400143 (les « **Actions EDF Énergies Nouvelles** »).

Par avis du 23 juin 2011, l'AMF a publié le résultat de l'Offre : 26 120 745 Actions EDF Énergies Nouvelles ont été présentées à l'Offre d'Achat et 10 107 686 Actions EDF Énergies Nouvelles à l'Offre d'Echange (D&I n° 211C1039 de l'AMF en date du 23 juin 2011). A l'issue de l'Offre, EDF détient directement et par l'intermédiaire d'EDF Développement Environnement (« **EDEV** »), filiale à 100 % d'EDF, 75 012 639 Actions EDF Énergies Nouvelles, représentant 96,71 % du capital et des droits de vote d'EDF Énergies Nouvelles¹.

Les Actions EDF Énergies Nouvelles non présentées à l'Offre ne représentant pas plus de 5 % du capital ou des droits de vote d'EDF Énergies Nouvelles, conformément aux dispositions de l'article 237-14 du règlement général de l'AMF, EDF a fait part, par un communiqué en date du 23 juin 2011, de son intention de solliciter auprès de l'AMF la mise en œuvre d'un retrait obligatoire des actions résiduelles, dans un délai de trois mois à compter de la clôture de l'Offre (soit au plus tard le 16 septembre 2011), pour un prix correspondant au prix de la branche achat de l'Offre, soit 40 euros par Action EDF Énergies Nouvelles, conformément à la faculté que s'était réservée EDF dans le cadre de sa note d'information relative à l'Offre précitée (le « **Retrait Obligatoire** »). EDF a confirmé son intention de procéder au Retrait Obligatoire par un communiqué du 12 juillet 2011 annonçant un dépôt du projet de Retrait Obligatoire auprès de l'AMF le 21 juillet 2011.

Ce Retrait Obligatoire a fait l'objet d'une décision de conformité de l'AMF en date du 1^{er} août 2011, sur la base du rapport de l'expert indépendant, désigné par EDF Énergies Nouvelles, qui a rendu un avis sur le caractère équitable du prix du Retrait Obligatoire en application des dispositions des articles 237-16 et 261-1 II du règlement général de l'AMF.

Le contexte et les modalités du Retrait Obligatoire sont détaillés dans la note d'information conjointe établie par EDF et EDF Énergies Nouvelles ayant reçu le visa n° 11-351 de l'AMF, en date du 1^{er} août 2011, et disponible sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org), d'EDF (<http://finance.edf.com>, rubrique « Actualités et publications ») et d'EDF Énergies Nouvelles (www.edf-energies-nouvelles.com).

¹ Sur la base d'un capital composé de 77 568 416 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général de l'AMF.

Des exemplaires peuvent être obtenus sans frais auprès de :

Barclays Capital
34/36 avenue de Friedland
75383 Paris Cedex 8

Credit Suisse AG,
Succursale de Paris
25 avenue Kléber
75784 Paris Cedex 16

Société Générale
GLFI/GCM/SEG
75886 Paris Cedex 18

EDF
22/30 avenue de Wagram
75382 Paris Cedex 08

EDF Énergies Nouvelles
Cœur Défense – Tour B,
100 esplanade du Général de Gaulle
92932 Paris la Défense Cedex

2. INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTÉRISTIQUES, NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIÈRES ET COMPTABLES D'EDF

Les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables d'EDF figurent dans le document de référence d'EDF pour l'exercice 2010, déposé auprès de l'AMF le 18 avril 2011 sous le numéro D.11-0320, et sont incorporées par référence dans le présent document. Le document de référence 2010 d'EDF est disponible en version électronique sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et d'EDF (<http://finance.edf.com>, rubrique « Actualités et publications »). Il peut par ailleurs être obtenu sans frais auprès d'EDF (22/30 avenue de Wagram - 75382 Paris Cedex 08).

Les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables d'EDF, déposées auprès de l'AMF dans le cadre de l'Offre le 25 mai 2011, et contenant notamment une description des événements significatifs survenus entre le dépôt du document de référence 2010 d'EDF et le 25 mai 2011, sont disponibles sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et d'EDF (<http://finance.edf.com>, rubrique « Actualités et publications »). Des exemplaires peuvent être obtenus sans frais auprès d'EDF (22/30 avenue de Wagram - 75382 Paris Cedex 08), de Barclays Capital (34/36 avenue de Friedland - 75383 Paris Cedex 8), de Credit Suisse AG, Succursale de Paris (25 avenue Kléber - 75784 Paris Cedex 16) et de Société Générale (GLFI/GCM/SEG - 75886 Paris Cedex 18).

Les événements significatifs suivants sont notamment survenus depuis le dépôt des informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables d'EDF auprès de l'AMF le 25 mai 2011. Les communiqués de presse publiés par EDF sont disponibles sur le site Internet d'EDF (<http://finance.edf.com>, rubrique « Actualités et publications »).

2.1 Informations financières semestrielles d'EDF

Le rapport financier semestriel 2011 d'EDF, déposé le 29 juillet auprès de l'AMF, est disponible sur le site Internet d'EDF (<http://finance.edf.com>, rubrique « Actualités et publications »).

Le communiqué de presse en date du 29 juillet 2011 relatif à l'information financière semestrielle d'EDF est reproduit ci-dessous, à l'exception des annexes. La version intégrale du communiqué de presse est disponible sur le site Internet d'EDF (<http://finance.edf.com>, rubrique « Actualités et publications »).

**Résultats semestriels 2011 :
Confirmation de l'amélioration de la performance opérationnelle Objectifs et perspectives
2011-2015**

- **EBITDA** : 8,6 Mds€, + 6,2% de croissance organique
- **Résultat net courant** : 2,6 Mds€, +12,5% de croissance organique
- **Résultat net part du Groupe** : 2,6 Mds€, en hausse de 139% à périmètre et change constants
- **Ratio d'endettement financier net sur EBITDA** en amélioration à 2,0x
- **Confirmation des objectifs financiers 2011** et objectif de production nucléaire revu à la hausse pour 2011 entre 411 et 418 TWh
- **Objectifs de croissance rentable sur la période 2011-2015**

Le Conseil d'administration d'EDF SA, réuni le 28 juillet 2011 sous la présidence d'Henri Proglio, a arrêté les comptes consolidés résumés du semestre clos le 30 juin 2011.

Henri Proglio, PDG d'EDF, a déclaré : « *Ce premier semestre 2011 est marqué, dans un contexte troublé, par une excellente performance opérationnelle notamment liée à l'augmentation de la production nucléaire en France et au Royaume-Uni. Ces résultats permettent au Groupe de confirmer ses objectifs financiers pour 2011. EDF est déterminé à conduire une croissance organique rentable, grâce au chemin déjà parcouru. Quoi qu'il se passe dans le domaine de l'énergie, il faudra compter avec EDF, ses femmes, ses hommes et ses savoir-faire.* »

Evolution des résultats semestriels du groupe EDF

	S1 2010 retraité	S1 2010 ajusté au périmètre 2011	S1 2011	Croissance organique à périmètre comparable (%)
<i>En millions d'euros</i>				
Chiffre d'affaires	33 538	32 640	33 464	2,7%
EBITDA	9 557	8 141	8 616	6,2%
EBIT	4 685	3 793	5 256	38,9%
Résultat net part du Groupe	1 659	1 078	2 554	139,4%
Résultat net courant	2 969	2 360	2 629	12,5%

	31/12/2010	30/06/2011
Endettement financier net (en milliards d'euros)	34,4	29,2
Endettement financier net / EBITDA	2,2x ²	2,0x ³

Précisions de périmètre

Données retraitées : Les informations financières présentées dans ce communiqué de presse sont issues des comptes consolidés résumés du semestre clos le 30 juin 2011 du groupe EDF. Conformément aux principes comptables, les données relatives au premier semestre 2010 ont été retraitées des éléments suivants :

- l'impact de l'application de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées »,
- le changement de présentation des activités d'optimisation de SPE, sans impact sur l'EBE.

Données ajustées : Dans le cadre de l'analyse des résultats du Groupe, la croissance organique en 2011 est mesurée par rapport aux données 2010 ajustées, c'est-à-dire au périmètre comparable 2011 : hors RTE, hors EnBW, hors réseaux et centrale d'Eggborough au Royaume-Uni.

Le résultat net courant ajusté au périmètre 2011 intègre un produit net de cession rémunéré, par convention, à 1% avant impôts.

Confirmation de l'amélioration de la performance opérationnelle au premier semestre 2011

En dépit de marchés énergétiques internationaux toujours volatils et de conditions macro-économiques difficiles, le Groupe enregistre une progression significative de ses résultats opérationnels, avec notamment une croissance organique de son EBITDA de 6,2% à 8 616 millions d'euros.

Cette croissance est portée par les bonnes performances opérationnelles de la France (5 688 millions d'euros, soit une hausse de +8,3% en organique) et du Royaume-Uni (1 172 millions d'euros, soit une progression de 20,7% en organique).

En France, la production nucléaire est en augmentation de 15,5 TWh par rapport au premier semestre 2010. Cette bonne performance s'explique principalement par un faible nombre de jours d'arrêts fortuits, en baisse de 371 jours par rapport au premier semestre 2010. Sur la base de cette performance du premier semestre et d'une hypothèse de déroulement du programme de visites décennales au second semestre conforme aux objectifs, le Groupe a décidé de relever sa fourchette d'objectif de production nucléaire pour l'année 2011 à 411 - 418 TWh.

La très bonne performance du parc nucléaire français a permis de compenser la baisse de 7,6 TWh de la production hydraulique (-35,2% par rapport au premier semestre 2010), affectée par des conditions hydrologiques dégradées.

2 Ratio 2010 avec numérateur et dénominateur à périmètre comparable : au dénominateur, retraitement de l'EBITDA 2010 des réseaux au Royaume-Uni (10 mois) et de l'EBITDA de RTE (12 mois) ; au numérateur, retraitement d'EnBW.

3 Le ratio au 30 juin 2011 a été calculé sur la base de l'EBITDA cumulé du second semestre 2010 et du premier semestre 2011.

Au Royaume-Uni, la production nucléaire est en augmentation de 6,2 TWh, (+25,0% par rapport au premier semestre 2010), ce qui explique en grande partie la croissance organique de l'EBITDA.

Les résultats sont plus contrastés dans les autres zones d'activités. L'Italie est encore très affectée par la contraction des marges de l'activité hydrocarbures d'Edison. L'EBITDA du segment Autre International connaît une croissance organique de 10% principalement portée par la Belgique. Pour le segment Autres Activités, l'EBITDA s'élève à 900 millions d'euros et se caractérise par une légère amélioration des résultats d'EDF Trading et une moindre contribution de Dalkia, qui bénéficiait d'un effet positif non récurrent au premier semestre 2010, sans équivalent en 2011.

Le résultat net part du Groupe s'établit à 2 554 millions d'euros, contre 1 659 millions au premier semestre 2010 et 1 078 millions à périmètre comparable, qui avait été marqué par la provision pour risques de 1 060 millions d'euros au titre des activités du Groupe aux Etats-Unis.

Hors éléments nets non récurrents, le résultat net courant s'établit à 2 629 millions d'euros et progresse de 12,5% en organique par rapport au premier semestre 2010.

Deux événements structurants pour l'avenir

Le succès de l'offre publique alternative simplifiée d'achat ou d'échange sur EDF Energies Nouvelles, avec 96,71% des actions détenues par EDF au 16 juin 2011 conforte le Groupe sur son positionnement de leader dans les énergies décarbonées, qui est l'un des axes majeurs de sa stratégie. Le coût total de l'opération après finalisation du retrait obligatoire sera de l'ordre de 1,5 milliards d'euros. Le prix de revient moyen ressort à 38€/action, soit 5% de prime sur le cours d'EDF Energies Nouvelles avant l'annonce de l'offre.

Par ailleurs, la loi portant sur la Nouvelle Organisation du Marché de l'Electricité (NOME) a pris effet au 1^{er} juillet 2011. Le niveau de l'ARENH sera de 42€/MWh au 1^{er} janvier 2012.

Objectifs financiers pour 2011

EDF confirme ses objectifs :

- Croissance organique d'EBITDA⁴ comprise entre 4 et 6%
- Ratio d'endettement financier net / EBITDA⁵ compris entre 2,1 et 2,3x, y compris l'impact de 0,1x de l'opération sur EDF Energies Nouvelles
- Dividende pour 2011 au moins équivalent à celui versé au titre de 2010

⁴ Croissance d'EBITDA à périmètre et change constants hors conséquences de l'arrêté du 04/07/2011 relatif à la compensation, non récurrente, des charges du TaRTAM. Cet objectif intègre la fixation de l'ARENH initiale à 40€/MWh au 1^{er} juillet suite à la décision du gouvernement du 19 avril 2011 et 42€/MWh au 01/01/2012.

⁵ Hors opérations de croissance externe.

Principaux résultats du Groupe par segment

France : progression de l'EBITDA reflétant l'amélioration confirmée de la performance opérationnelle

<i>En millions d'euros</i>	S1 2010 ajusté au périmètre 2011	S1 2011	Croissance organique à périmètre comparable (%)
Chiffre d'affaires	18 844	19 495	3,5%
EBITDA	5 240	5 688	8,3%
Dont EBITDA non régulé	3 721	4 136	10,8%
Dont EBITDA régulé	1 519	1 552	2,2%

En **France**, le chiffre d'affaires s'élève à 19 495 millions d'euros, en croissance organique de 3,5% par rapport au premier semestre 2010. L'EBITDA est de 5 688 millions d'euros, soit une croissance de 8,3% en organique.

Dans les activités non régulées, l'EBITDA s'élève à 4 136 millions d'euros, en croissance organique de 10,8%. Cette croissance est portée par l'augmentation de la production nucléaire de 15,5 TWh (+7,7% par rapport au premier semestre 2010, soit un impact favorable de près de +720 millions) qui a plus que compensé la baisse de la production hydraulique (-7,6 TWh, soit un effet défavorable de 380 millions d'euros) due à des conditions hydrologiques dégradées et, dans une moindre mesure, par la hausse des tarifs réglementés de vente intervenue au 15 août 2010.

La bonne performance du parc nucléaire est la conséquence d'un nombre moins important d'arrêts fortuits, en diminution de 371 jours par rapport au premier semestre 2010, confirmant l'impact positif du programme de remplacement de gros composants. Sur la base de la performance nucléaire du premier semestre et d'une hypothèse de déroulement du programme de visites décennales au second semestre conforme aux objectifs, le Groupe a décidé de relever sa fourchette d'objectif de production nucléaire pour l'année 2011 à 411 - 418 TWh.

Dans les activités régulées (réseaux et activités insulaires), l'EBITDA s'élève à 1 552 millions d'euros, en hausse de 2,2% en organique. La hausse des tarifs d'acheminement (TURPE) du 1^{er} août 2010 a plus que compensé l'effet volume négatif dû au climat doux du premier semestre 2011 (par rapport au premier semestre 2010).

Hors de France

Royaume-Uni : EBITDA en hausse du fait de la bonne performance opérationnelle

<i>En millions d'euros</i>	S1 2010 ajusté au périmètre 2011	S1 2011	Croissance organique à périmètre comparable (%)
Chiffre d'affaires	4 861	4 390	-8,5%
EBITDA	976	1 172	20,7%

Au **Royaume-Uni**, le chiffre d'affaires s'élève à 4 390 millions d'euros, en diminution organique de 8,5%. Ceci s'explique par un climat particulièrement doux et une rationalisation du portefeuille de clients industriels d'EDF Energy.

L'EBITDA s'établit à 1 172 millions d'euros, en croissance organique de 20,7% par rapport au premier semestre 2010. Cette évolution résulte principalement de la hausse de 6,2 TWh de la production nucléaire d'EDF Energy par rapport au premier semestre 2010 dont la production avait été notamment affectée par l'arrêt fortuit de Sizewell. Ceci fait plus que compenser la baisse de la marge sur l'activité gaz impactée par un climat doux.

Italie* : poursuite de la contraction des marges

<i>En millions d'euros</i>	S1 2010 ajusté au périmètre 2011	S1 2011	Croissance organique à périmètre comparable (%)
Chiffre d'affaires	2 766	3 052	10,1%
EBITDA	365	218	-40,5%
<i>Dont Edison</i>	<i>305</i>	<i>158</i>	<i>-48,2%</i>

**Le segment « Italie » regroupe Fenice et Edison en quote-part EDF.*

En **Italie**, le chiffre d'affaires réalisé par le Groupe s'élève à 3 052 millions d'euros, en croissance organique de 10,1%.

L'EBITDA de l'Italie est de 218 millions d'euros, en baisse de 40,5% en organique.

Les activités hydrocarbures d'Edison continuent d'être affectées par des marges gaz négatives, conséquence de l'évolution des marchés du gaz et des engagements dans des contrats gaziers d'approvisionnement long terme. Ceux-ci sont en cours de renégociation.

Edison a ainsi finalisé avec succès le 21 juillet 2011 la renégociation avec Promgas de ses contrats d'approvisionnement à long terme de gaz naturel russe avec un impact de 56 millions d'euros sur l'EBITDA du premier semestre 2011, qui sera comptabilisé dans les comptes du groupe EDF au second semestre.

Par ailleurs, l'EBITDA des activités électriques d'Edison est affecté par la résiliation anticipée du régime de certaines centrales CIP6.

L'EBITDA de Fenice est stable à 60 millions d'euros.

Autre International* : croissance soutenue grâce à la Belgique

<i>En millions d'euros</i>	S1 2010 ajusté au périmètre 2011	S1 2011	Croissance organique à périmètre comparable (%)
Chiffre d'affaires	3 530	3 800	8,5%
EBITDA	602	638	10,0%

* Le segment « Autre international » regroupe essentiellement les filiales d'Europe centrale et orientale, du Benelux, de Suisse, d'Autriche, des Etats-Unis, du Brésil et d'Asie.

Le chiffre d'affaires du segment **Autre International** est de 3 800 millions d'euros, en hausse de 8,5% en organique. L'EBITDA s'élève à 638 millions d'euros, en hausse de 10,0% en organique.

Cette croissance est portée principalement par la Belgique qui a bénéficié d'un effet volume favorable des ventes d'électricité et d'une hausse des marges gaz.

L'EBITDA de la zone Europe centrale et orientale est en légère croissance.

Autres activités*: Croissance d'EDF Energies Nouvelles et EDF Trading

<i>En millions d'euros</i>	S1 2010 ajusté au périmètre 2011	S1 2011	Croissance organique à périmètre comparable (%)
Chiffre d'affaires	2 639	2 727	1,9%
EBITDA	958	900	-4,8%

* Le segment « Autres Activités » regroupe essentiellement EDF Trading, EDF Energies Nouvelles, Dalkia, Tiru et Electricité de Strasbourg.

Le chiffre d'affaires du segment **Autres activités** est de 2 727 millions d'euros, en hausse de 1,9% en organique.

L'EBITDA s'élève à 900 millions d'euros, en diminution de 4,8% en organique.

Les résultats d'EDF Trading sont en légère amélioration après un premier trimestre difficile, notamment grâce à l'augmentation des marges sur l'activité électrique.

Par ailleurs, EDF Energies Nouvelles enregistre une croissance organique de 18,0% de son EBITDA, principalement due à la hausse des productions éoliennes et solaires en Europe et aux Etats-Unis.

L'EBITDA de Dalkia est en décroissance organique. Il avait bénéficié de la plus-value de la cession d'Usti en République tchèque enregistrée au premier semestre 2010, sans équivalent en 2011.

Assurer une croissance rentable : Objectifs et perspectives 2011-2015

- **EBITDA⁶** : 4 à 6% de croissance annuelle moyenne
- **Résultat net courant** : 5 à 10% de croissance annuelle moyenne
- **Ratio endettement financier net / EBITDA** : inférieur à 2,5x
- **Taux de distribution** : entre 55 et 65%
- **Investissements nets** : entre 13 et 15 milliards d'euros en 2015
- **Critères de création de valeur renforcés** : coût moyen pondéré du capital Groupe plus 300 points de base
- **Programme Synergie et Transformation** : 2,5 milliards d'euros de gains d'ici 2015 (par rapport à une base 2010)

Un développement qui s'appuie sur la valorisation des compétences et des savoir-faire du Groupe

A l'occasion de l'Assemblée Générale du 24 mai 2011, le Groupe a annoncé une stratégie de développement ambitieuse dont la rentabilité est confortée par la forte visibilité de son modèle d'activités. Ce développement industriel s'appuie sur les compétences et les savoir-faire du Groupe dans tous ses métiers. Pour cela, le Groupe entend relever le défi du renouvellement de 40% de ses effectifs sur les 5 à 10 prochaines années et prévoit par exemple plus de 10 000 embauches dans la production et ingénierie en France sur 2011-2015 soit une augmentation nette des effectifs de 2 300 personnes.

Par ailleurs, le Groupe intensifie son effort de Recherche et Développement dans trois domaines principaux :

- (i) Production décarbonée
- (ii) Réseaux
- (iii) Maîtrise de la demande

La valorisation des savoir-faire du Groupe grâce à l'ingénierie contractuelle permettra également une croissance peu mobilisatrice de capitaux notamment dans les domaines de la gestion des réseaux à l'international.

Un Groupe renforcé grâce à ses investissements opérationnels

L'amélioration de la performance opérationnelle, confirmée dans les résultats du 1^{er} semestre, est l'aboutissement d'une démarche d'amélioration permanente de la sûreté et de la performance de son parc nucléaire. Le Groupe réalise les investissements nécessaires à la bonne exploitation des centrales, à l'augmentation de capacité et à la prolongation de leur durée de fonctionnement au-delà de 40 ans, et intégrera les enseignements liés à Fukushima.

En 2010, en France, 1,7 milliard d'euros d'investissements ont été consacrés aux visites décennales, au programme de remplacement des gros composants et aux autres investissements liés à l'exploitation des centrales (contre 1,5 milliard d'euros en 2009). Ce montant est estimé entre 3,4 et 3,6 milliards d'euros en 2015.

⁶ Croissance à périmètre et change constant.

Un programme de développement sélectif pour assurer une croissance rentable

Le Groupe a pour ambition de diversifier son mix énergétique (hydraulique, énergies renouvelables, centrales à cycle combiné gaz) et ses implantations géographiques. Cette croissance sera portée par des investissements nets opérationnels évalués entre 3,5 et 4 milliards d'euros en 2011 et entre 4 et 6 milliards d'euros en 2015 mais fera aussi appel à des partenariats par projet (sur le modèle de Nam Theun) ou à de la gestion déléguée (ErDF en Russie). De même, au Royaume-Uni, le Groupe estime qu'il investira en moyenne 300 millions de livres sterling par an pour la maintenance de ses centrales nucléaires existantes et près de 50 millions de livres sterling par centrale pour le programme de prolongation de la durée de fonctionnement de cinq ans de ses centrales de type AGR (Advanced Gas Reactor).

Les projets existants et identifiés correspondent à une fourchette d'investissements estimée entre 13 et 15 milliards d'euros en 2015.

Des critères d'investissement plus exigeants seront appliqués. Le groupe EDF investira dans des projets qui permettent une création de valeur de 300 points de base au-dessus du coût moyen pondéré du capital (CMPC), ce qui correspond à des taux de rentabilité supérieurs de 1,0 à 1,5% par rapport aux critères précédents.

Des leviers d'amélioration de la performance avec le Programme Synergies et Transformation Groupe

Le groupe EDF a initié un programme de Synergies et de Transformation Groupe (STG) axé sur trois leviers d'amélioration de la performance : les achats, avec une mutualisation des achats à l'échelle du Groupe, le développement de synergies au sein du Groupe et enfin la poursuite de la démarche « excellence opérationnelle ».

Des gains de plus de 2,5 milliards d'euros (par rapport à une base 2010) d'ici 2015 (dont environ 1,3 milliard d'euros pour la performance achats) portant sur les marges, les coûts d'exploitation et les investissements ont été identifiés par le Groupe.

Les choix stratégiques, les forces du Groupe et les moyens mis en œuvre permettent à EDF de se fixer les objectifs de croissance rentable à moyen terme suivants :

- **EBITDA⁷** : 4 à 6% de croissance annuelle moyenne
- **Résultat net courant** : 5 à 10% de croissance annuelle moyenne
- **Ratio endettement financier net / EBITDA** : inférieur à 2,5x
- **Taux de distribution** : entre 55 et 65%

⁷ Croissance à périmètre et change constant.

2.2 Autres événements significatifs

2.2.1 *ERDF confirme son implantation en Russie par la signature d'un contrat de gestion déléguée*

Le 17 juin 2011, dans le cadre du forum économique international de Saint-Petersbourg, ERDF et le distributeur russe d'électricité MRSK ont conclu un contrat de gestion déléguée de la société russe de distribution d'électricité de Tomsk (TRK).

Lors du précédent forum économique international de Saint-Petersbourg en juin 2010, les deux sociétés avaient conclu un protocole d'accord dont les principaux objectifs étaient notamment de développer une coopération dans la réalisation de projets de gestion déléguée de sociétés russes de distribution d'électricité et dans le domaine technique.

ERDF devient ainsi le premier partenaire étranger à conclure un contrat de gestion déléguée dans le domaine de la distribution en Russie.

2.2.2 *Nomination de Monsieur Julien Dubertret au conseil d'administration d'EDF*

Par décret du 21 juin 2011, Monsieur Julien Dubertret, Directeur du budget au ministère du Budget, des Comptes publics et de la Réforme de l'État, a été nommé membre du conseil d'administration d'EDF, en qualité de représentant de l'Etat, en remplacement de Monsieur Philippe Josse.

2.2.3 *Annonce de la hausse des tarifs jaune et vert au 1er juillet 2011*

Par un arrêté du 28 juin 2011, le Ministre de l'Industrie, de l'Energie et de l'Economie Numérique a rehaussé en moyenne le tarif bleu (résidentiel) de 1,7% et les tarifs jaune et vert (industriels et grandes entreprises) de 3,2%. Cette hausse des tarifs est applicable depuis le 1er juillet 2011.

2.2.4 *EDF annonce sa décision finale d'investissement dans le terminal méthanier de Dunkerque*

Le 29 juin 2011, EDF a annoncé sa décision finale d'investissement dans le terminal méthanier de Dunkerque aux côtés de Fluxys G et Total, qui ont pris une participation à hauteur de 25% et 10%, respectivement, dans le capital de Dunkerque LNG, la société en charge de l'installation industrielle du terminal et désormais détenue à 65% par EDF. Les trois partenaires partageront ainsi l'investissement d'un milliard d'euros porté par Dunkerque LNG à hauteur de leur participation dans le capital de la société.

2.2.5 *Annonces de Standard & Poor's sur RTE et EDF SA*

Le 11 juillet 2011, Standard & Poor's a placé la notation A+ de RTE sous surveillance avec implication positive.

Le 8 juillet 2011, Standard & Poor's a relevé la notation d'EDF à AA-/A-1+ (vs A+/A-1) pour refléter un renforcement du lien entre le Groupe et l'Etat, qui passe de "fort" à "très fort".

2.2.6 Réforme du marché électrique britannique

Le 13 juillet 2011, le Gouvernement britannique a confirmé la mise en place de la réforme du marché électrique, avec quatre outils :

- des contrats long terme, qui prennent la forme de contrats pour différence (CFD), et qui visent à assurer une certaine stabilité des revenus des générateurs. Ils seront en place pour toutes les technologies « décarbonées » (nouveau nucléaire, éolien offshore, biomasse, ...) à des niveaux de prix différents selon les technologies ;
- un mécanisme de paiement par capacité, qui prendra soit la forme d'un mécanisme de marché, soit d'une réserve stratégique ;
- un prix plancher du carbone, qui avait déjà été annoncé au premier trimestre 2011 ;
- un standard de performance d'émission de CO₂ fixé à 450g CO₂/KWh et qui empêchera par conséquent toute construction de centrale à charbon sans CCS (technologie de captage et de stockage du CO₂).

2.2.7 Le Parlement britannique ratifie le programme de construction de nouvelles centrales nucléaires

Le Parlement britannique a voté le 18 juillet la Déclaration Nationale de Politique Nucléaire (*National Policy Statement for Nuclear*), ratifiant le programme de construction de nouvelles centrales nucléaires au Royaume-Uni. Ce vote du Parlement entérine la décision du gouvernement de recourir à l'énergie nucléaire pour répondre aux besoins croissants du Royaume-Uni en capacités de production d'électricité bas carbone.

Le Parlement a également confirmé la liste des sites habilités à accueillir de nouvelles centrales nucléaires, parmi lesquels figurent Hinkley Point et Sizewell, les deux sites prioritaires identifiés par EDF pour la construction de ses futures centrales.

Ce vote constitue une avancée majeure pour le développement du nouveau nucléaire au Royaume-Uni et pour le groupe EDF. Il fait notamment suite à l'annonce du gouvernement britannique qui a confirmé sa décision de réformer le marché de l'électricité en Grande-Bretagne (voir point 2.2.6).

2.2.8 EDF commercialisera les premiers kWh produits par l'EPR de Flamanville en 2016

Le 20 juillet 2011, EDF a décidé de mettre en place une nouvelle organisation sur l'EPR de Flamanville dans la Manche pour faire face aux récents événements qui ont ralenti la conduite du chantier. Les premiers kWh produits par l'EPR seront ainsi commercialisés par EDF en 2016. Ce retard est lié à des raisons tant structurelles que conjoncturelles.

Ce projet actualisé de l'ordre de 6 milliards d'euros permettra à EDF de disposer d'un retour d'expérience et de bénéficier d'une organisation éprouvée pour le développement de ses futurs réacteurs EPR, notamment au Royaume- Uni.

3. FINANCEMENT DE L'OFFRE

Le Retrait Obligatoire porte sur la totalité des Actions EDF Énergies Nouvelles existantes non détenues, directement ou indirectement, à ce jour par EDF, soit 2 555 777 actions, à l'exclusion (i) des actions sous-jacentes aux plans d'attribution d'actions gratuites qui sont auto-détenues et qui correspondent à des actions gratuites en période d'acquisition représentant, au 21 juillet 2011, un total de 170 926 Actions EDF Énergies Nouvelles, (ii) des actions gratuites pour lesquelles leur titulaire a adhéré au contrat de liquidité, représentant au 21 juillet 2011, un total de 76 172 Actions EDF Énergies Nouvelles, et (iii) des actions détenues dans le cadre du plan d'épargne de groupe pour lesquelles leur titulaire a adhéré au contrat de liquidité, représentant au 21 juillet 2011 un total de 39 673 Actions EDF Énergies Nouvelles, ce qui représente, à la connaissance d'EDF, un nombre total de 2 269 006 Actions EDF Énergies Nouvelles visées par le Retrait Obligatoire au 21 juillet 2011.

Le montant total de l'indemnisation devant être versé par EDF pour l'acquisition des Actions EDF Énergies Nouvelles visées par le Retrait Obligatoire s'élève à 90.760.240 euros, hors frais divers et commissions. Le versement de cette indemnisation sera financé en intégralité par EDF sur ses fonds propres.

4. PERSONNE ASSUMANT LA RESPONSABILITÉ DU PRÉSENT DOCUMENT POUR EDF

« J'atteste que le présent document, qui incorpore par référence le document de référence déposé sous le numéro D.11-0320 auprès de l'AMF, et qui sera diffusé au plus tard le jour de négociation précédant le retrait obligatoire, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et par son instruction n° 2006-07 dans le cadre du retrait obligatoire des actions de la société EDF Énergies Nouvelles. Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Paris, le 2 août 2011

M. Henri Proglia
Président-directeur général d'EDF